

# La justice remonte les bretelles de Trump face à CNN

ÉTATS-UNIS Le président avait interdit à son reporter l'accès à la Maison-Blanche

## NEW YORK

DE NOTRE CORRESPONDANT

Tout tyranneau qu'il soit, pétri de pulsions autoritaires, le président Donald Trump a beau bafouer allègrement le premier amendement de la Constitution sur la liberté de la presse et confier sa haine envers « *les ennemis du peuple* », il s'est vu remonter les bretelles par la justice pour être allé - une fois de plus - trop loin. Vendredi, un juge fédéral de Washington a ordonné à la Maison-Blanche de rétablir au moins partiellement l'accréditation du journaliste vedette de CNN Jim Acosta. Celui-ci se l'était vu retirer à l'issue d'une conférence de presse houleuse face à Donald Trump, mercredi 7 novembre. Le juge Timothy Kelly a estimé que les droits investis par le Premier amendement primaient sur la volonté exprimée par l'Administration présidentielle de préserver l'ordre en conférence de presse.

CNN avait décidé de porter plainte deux jours plus tôt, réunissant derrière elle toute la presse indignée et en ordre de bataille, y compris sa rivale conservatrice et pro-Trump, Fox News. La chaîne câblée, rebaptisée « *Clinton News Network* » par Trump, estimait que l'incident constituait un cas « *de dis-*

*crimination de point de vue* » à l'encontre de son reporter, le président n'ayant pas apprécié de se voir reprocher un amalgame entre la caravane de migrants venue du Honduras et une « *invasion* » supposée de violeurs et de bandits. « *Vous êtes très impoli et une personne horrible* », avait alors lâché le magnat new-yorkais.

CNN insistait également pour un jugement accéléré, les droits fondamentaux d'Acosta étant bafoués « *chaque heure qui passe* ». En point de mire, l'avocat de CNN Ted Butrous arguait également que cette révocation de badge créait un précédent dangereux. « *On ne peut pas accepter que la Maison-Blanche jette les gens dehors juste parce qu'elle n'aime pas ce qu'ils couvrent* », ajoutait Butrous.

L'argument paraissait perdu d'avance pour Donald Trump. La jurisprudence jouait en sa défaveur : en 1977, l'arrêt Sherrill contre Knight de la cour d'appel fédérale du district de Washington avait tranché en défaveur d'un retrait non justifié d'une accréditation presse par la Maison-Blanche. Ce retrait, pour être confirmé, devait être motivé par écrit, soulevant à bon escient des motifs de sécurité nationale, ain-

si qu'être visé par une procédure contradictoire entre l'Administration présidentielle et le journaliste ciblé. Donald Trump et sa porte-parole, Sarah Huckabee Sanders, n'ont respecté aucune de ces trois règles vis-à-vis de Jim Acosta, affirmant au contraire que le président était libre de convier qui bon lui semble à ses conférences de presse. Convier quiconque, certes, mais pas rayer un nom de la liste de façon discrétionnaire.

**Le camouflet est d'autant plus cinglant que le juge qui en est à l'origine est un conservateur nommé par Trump lui-même**

Le camouflet infligé à Trump est d'autant plus cinglant que le juge qui en est à l'origine, Timothy Kelly, est un conservateur nommé par Trump lui-même. Kelly s'est même autorisé le luxe de critiquer le « *voile de mystère* » entourant le processus décisionnel, « *au point que le gouvernement n'a même pas pu me dire qui avait pris la décision* ».

« *Let's go back to work* (au boulot) », s'est contenté de déclarer Jim Acosta, comme pour mettre un terme à la controverse. L'ambiance en briefing de presse s'annonce joyeuse. ■

MAURIN PICARD